

nous être assuré de son identité, en avons dressé acte qui
 comparants ont signé avec nous après lecture faite x
 x deux lettres rayés approuvés.
 J. Guivencoy J. Serreux J. Friteau
 Maire

97°-26
 Naissance de
 Friteau
 Gustave Joseph
 garçon légitime
 né le 31 Mai
 1^{er} juin

L'an mil huit cent soixante dix huit, le premier
 juin à dix heures du matin, devant nous Friteau
 Vital-Arson, maire et officier de l'état civil de
 commune de Pont-Mabain, canton de Landivy, arrondissement de Mayenne, Département de la Mayenne
 est comparu Friteau Auguste-Victor, cultivateur
 de trente deux ans, domicilié avec son épouse au
 de Villeneuve en cette commune, lequel nous a
 présenté son enfant du sexe masculin, qu'il nous
 dit être né en son domicile hier à dix heures
 de lui déclarant, et de Madeline Angélique Arson
 son épouse, âgée de vingt deux ans, et il a donné à
 enfant, les prénoms de Gustave-Joseph, ces décla-
 rations et présentations ont été faites en présence
 Friteau François propriétaire âgé de trente huit
 et de Plessis Jean-Marie aubergiste âgé de trente
 cinq ans, tous deux domiciliés en ce bourg, cousins
 l'enfant, et ont le père et témoins signé avec nous après lecture
 de l'acte.

Jean Pierre
 garçon et
 Jourdan
 Rosalie Adèle
 Hyacinthe
 fille
 1^{er} juin.

trente neuf ans, domicilié de fait à Saint-Ellier
 Mabain, né en la commune de Saint-Mabain,
 le vingt six février mil huit cent trente neuf, ce
 son extrait de l'acte de naissance qui nous
 fils majeur de Renault Jean, cultivateur
 commune de Saint-Ellier et ici présent au
 mariage de son fils, et de Berthe Jeanne
 commune de Saint-Ellier le vingt huit
 cent soixante treize, comme le constate un
 de décès qui nous a été remis d'une part
 Rosalie Adèle Hyacinthe, domestique
 un an, domicilié de fait à Saint-Ellier
 Mars-sur-la-Tutaire, née en la commune
 le quinze avril mil huit cent cinquante
 constate un extrait de l'acte de naissance
 remis, célibataire, fille majeure de
 décédé en la commune du Lohoué
 le neuf août mil huit cent cinquante
 le constate un extrait de l'acte de décès
 remis et de Laurent Ferrine Mabain
 Fougères (elle et Vilaine) le vingt un décembre
 cent soixante quatorze comme le constate
 de décès qui nous a été remis, procédant
 dans l'exercice de ses droits de